



FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN 2 ANS DE NIVEAU 4



Finalités de la formation

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié qui exerce son métier :

- à l'atelier pour la fabrication,
- sur chantier : prise en compte de l'existant, pose
- en menuiserie de bâtiment et en agencement,
- pour de la réhabilitation du patrimoine ou en construction neuve,
- en utilisant des techniques traditionnelles ou innovantes.

Sa formation lui permet :

- de s'adapter aux situations professionnelles et aux activités très variées des entreprises de menuiserie,
- de maîtriser la CAO-DAO,
- d'approcher la machine à commande numérique (MCN).

Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés (aluminium, produits verriers, matières plastiques...). Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, ...), d'agencement intérieur ou extérieur (magasins, mobilier, placards, salles de bains...).

Il utilise aussi les principes et les matériaux de l'isolation thermique et acoustique.

Après avoir fait l'état des lieux et analysé l'existant, le menuisier exécute les dessins des pièces à réaliser, définit le processus de fabrication, réalise l'ouvrage et, enfin, le met en place.

Il s'insère dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie et/ou des agencements intérieurs et extérieurs pour des maisons ou des bâtiments. Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et/ou assure la fonction de chef d'équipe. Quand il maîtrise le métier, il peut envisager de reprendre ou créer une entreprise.

Il est apte à préparer, organiser et animer le travail d'une équipe intervenant en préparation, fabrication et pose d'un ouvrage.

Public concerné et condition(s) d'accès

Avoir au moins un diplôme de niveau V (CAP ou BEP) menuiserie ou ébénisterie.

Un décret permet à un titulaire d'un Bac Pro de faire le BP en 1 an (après avis pédagogique du CFA et dérogation du Rectorat).

L'apprenti doit établir un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Possibilités de formation pour les personnes âgées de plus de 26 ans et pour les salariés déjà en poste en entreprise dans le cadre de la formation continue.

MFR LES 5 CHEMINS

Antenne du CFA Régional des MFR
2, Chemin des Etrepets - 74200 MARGENCEL
Tél : 04 50 72 63 44 - Fax : 04 50 72 58 25

www.mfr-margencel.fr



Durée de la formation

2 ans en contrat d'apprentissage.

Chaque année comporte 13 semaines de formation au centre de septembre à juin.

Le reste s'effectuant en entreprise.



Contenu de la formation

Enseignement général :

- Mathématiques – Sciences Physiques
- Expression Française
- Anglais
- Informatique
- Organisation de visites d'étude

Enseignement professionnel :

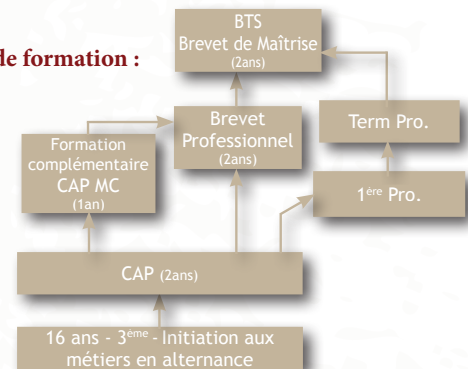
- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais des études de stage réalisées dans l'entreprise en lien étroit avec la technologie
- Technologie : connaissance des matériaux nouveaux, cloisons sèches, isolation thermique et phonique, fenêtres et portes isolantes, escaliers balancés, parquets, plafonds, placage et stratifié
- Dessin : tracés de base, perspectives, menuiserie intérieure, extérieure, escaliers complexes, plan d'agencement, descriptive
- Lecture de plans
- Travaux Pratiques : assemblage, usinage du courbé et de l'arêtier, montage d'usinage, escaliers balancés, imposte en anse de panier, travaux de placage, stratifié, cintre en 2 plans

Les + : alternance, suivi individualisé, carnet de liaison, visite d'entreprise, réunion de parents, possibilité de passer en candidat libre le CAP ébéniste.

Attestation de formation Autocad



> parcours de formation :



Débouchés

Poursuite études en :

- CAP Charpente (MFR Margencel)
- BTS (système constructif bois et habitat)
- Brevet de maîtrise Gestion et économie de chantiers.

Emplois possibles : Ouvrier qualifié, chef d'équipe, responsable de fabrication, adjoint d'entreprise, chef d'entreprise



JOURNÉES PORTES OUVERTES 2017

28 Janvier : 9h - 12h ;

18 & 22 Mars, 10 Mai, 21 Juin : 9h - 17h

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



référénte H+ :
Emmanuelle TOLLARDO